

Le 21 avril 2020

Att. : Marie-Pierre Lavoie, Présidente du conseil d'administration  
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF)

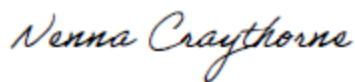
Bonjour Madame Lavoie,

Nous espérons que vous et vos proches se portent bien dans ces moments à la fois difficiles et incertains.

L'équipe exécutive de l'Association des parents d'élèves de l'école La Passerelle de Whistler vous contacte au sujet du calendrier scolaire de l'année 2020-2021. Comme vous le savez peut-être, l'école La Passerelle partage le bâtiment, la cour d'école, de même que le transport scolaire avec l'école Spring Creek Community School de Whistler. Nos écoles et nos équipes collaborent bien au quotidien. Depuis des années, nous partageons le même calendrier scolaire, que ce soit pour les journées pédagogiques, les journées de collaboration/départs hâtifs et la semaine de relâche. Ce calendrier parallèle nous offre des opérations limpides; que ce soit au niveau de la surveillance des élèves à l'extérieur, le partage d'importants coûts reliés au transport scolaire, ou l'accès à des activités communautaires de garde après l'école, lors de journées pédagogiques, de départs hâtifs et de la semaine de relâche.

Pour l'année 2020-2021, l'école Spring Creek Community School a placé ses semaines de relâche entre le 22 mars et le 2 avril (le 2 avril étant un jour férié). Ces dates ne sont pas offertes dans les options de calendrier du CSF qui ont été partagées avec nous. Il serait cependant avantageux pour La Passerelle de suivre ces mêmes dates, pour les raisons mentionnées ici-haut.

Nous apprécions l'attention que vous porterez à notre demande d'exception. En attente de votre réponse, nous vous envoyons du courage et du soleil de Whistler.



Nenna Craythorne  
Présidente, Association des parents d'élèves de l'école La Passerelle